

**AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2017-E-027**

**séance du 22 juin 2017**

**Concernant le projet de travaux dans le cadre de la régularisation du système  
d'assainissement du SYMIDEAU en réserve naturelle nationale  
du Haut Rhône Français**

Lors de sa séance du 22/06/2017, le CSRPN Auvergne–Rhône–Alpes a examiné le projet d'extension de la station d'épuration Natur'Net aux Avenières dans le cadre de la régularisation du système d'assainissement du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement des Abrets et Environs (SYMIDEAU) en réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français.

Cette station, déjà en fonctionnement lors de la création de la RNN, rejette actuellement ses effluents en réserve, par le biais d'une canalisation munie d'un siphon, aboutissant au fleuve Rhône.

Il est proposé, afin d'intégrer la forte augmentation projetée de sa capacité, de conserver ce rejet et de la coupler avec un rejet secondaire débouchant sur la lône du Grand-Jean, actif en cas d'épisode pluvieux exceptionnel. Au regard des normes de rejet, seuls des dépassements épisodiques de la teneur en phosphore sont pressentis.

Le CSRPN est **défavorable** au projet de rejet dans la lône du Grand-Jean située en réserve naturelle nationale du Haut Rhône Français proposé par le SYMIDEAU et regrette l'absence d'analyse du milieu récepteur dans le dossier présenté.

Le CSRPN souhaite que le pétitionnaire fasse une nouvelle proposition alternative en se rapprochant du Syndicat du Haut Rhône(SHR), gestionnaire de la réserve naturelle afin de limiter au maximum les impacts sur le milieu naturel.

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

